
La Politique Développement Durable du CNRS

Stéphane Guillot*¹

¹Direction Générale Déléguée à la Science – CNRS – France

Résumé

Le changement climatique nous impose réduire notre empreinte environnementale. Cela implique plus de sobriété dans nos pratiques professionnelles. En parallèle, nous devons limiter nos impacts sur la biodiversité en limitant par exemple le recours au plastique dans nos expériences, l'utilisation des métaux critiques ou encore les produits chimiques les plus polluants.

Cependant, les effets de nos efforts dans notre façon de consommer, de travailler ne se feront sentir que dans plusieurs décennies car le cycle des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est long (la demi-vie du CO₂ est de l'ordre de 150 ans). Nos sociétés vont devoir continuer à s'adapter aux nouvelles conditions qui entraînent un accroissement des risques climatiques et des événements extrêmes dans un contexte de réduction des ressources disponibles, en particulier l'eau et les métaux.

Le CNRS présentera sa feuille de route Développement Durable et Responsabilité Sociétale d'ici la fin de l'année et l'intégrera dans son Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), afin de s'inscrire pleinement dans l'accord de Paris sur le Climat. Le CNRS a fait le choix dès le début, que la démarche soit portée par ce qui fait l'ADN du CNRS, à savoir la science. Ainsi, il s'agit d'embarquer l'ensemble des personnels du CNRS dans une aventure collective au service de la Transition Environnementale.

Mots-Clés: empreinte carbone, sobriété, métaux, développement durable

*Intervenant